Sanssac L'Église

Coyac - Driaudes - Eyssac - Farreyrolles - Le Crouzet - Les Vignes - Le Zouave - Lonnac - Mézeyrac - Vourzac

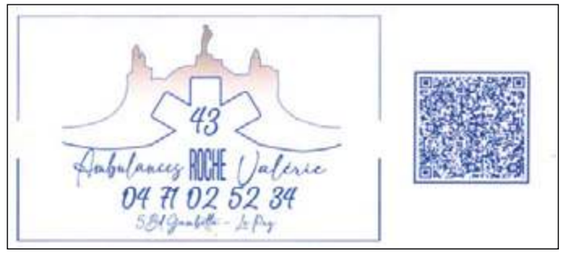






www.sanssacleglise.fr

Bulletin municipal - Février 2026



Sommaire

LA MAIRIE
Mot du maire.....4
État-civil 5
Conseils municipaux 5

LA VIE MUNICIPALE
CCAS.....7
11 novembre.....8

TRAVAUX
Travaux 10

ÉCOLE
Notre école 12

ASSOCIATIONS
ACSE.....14
ASCCL 15
Le fil de Vourzac 16
Les amis de Farreyrolles 19
Comité des Fêtes 20
L'Amalgame 21
APE.....22
Yoga 23
Bibliothèque 23
Buena Onda.....24
Red Buell Racing 26

OPPOSITION
Page de l'opposition 27

LA PAROLE EST À VOUS
La parole est à vous.....27

LES INFOS PRATIQUES
Infos pratiques.....28



Bulletin municipal de SANSSAC – L'ÉGLISE
Édité par la mairie : 6, place de l'église - 43320 Sanssac-l'Église - Tél. 04 71 08 64 43
Mail : mairie@sanssacleglise.fr - Site Web : sanssacleglise.fr
Rédaction, photos, diffusion : mairie de Sanssac-l'Église - Chargé de la communication : Florence Felgines
Comité de rédaction : Jean-Yves Beraud, Joseph Boyer, Emmanuelle Chacornac, Marie-Claude Delmas, Claudine Durand, Florence Felgines, Corinne Giraud, Gérard Mazoyer
Conception, compo, impression : CITYBURO - 2 Faubourg Saint-Jean - 43000 Le Puy-en-Velay
Dépôt légal à parution
L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Même si la parution de ce bulletin intervient bien après la période traditionnelle des vœux, à celles et ceux à qui je n'ai pu m'adresser lors de la cérémonie du 18 janvier, je veux encore pouvoir leur adresser mes vœux personnels, ceux de toute la municipalité : cultivez votre santé, sans laquelle rien n'est bien possible, et faites preuve de sérénité face aux aléas de la vie, toujours trop abondants, et face aux noirs nuages de cette période dans le monde, comme à coté de nos portes.
Le mandat de cette équipe sous sa forme actuelle s'achève. Vous avez su que je ne briguerai pas un autre mandat, rien que du fait de l'âge C'est donc le moment de se retourner et de se demander si le « job » a été fait.
Il faut reconnaître que le démarrage a été lent : rappelez-vous, les mesures COVID sévissaient encore et l'organisation de la vie publique en était très perturbée. Les relations avec l'Agglo du Puy, l'Etat, la Région se remettaient peu à peu en place, avec notamment une nouvelle visibilité sur les subventions possibles et donc sur les possibilités d'investissement.
Le premier chantier qui nous attendait, c'était celui de la voirie de Lonnac qui a été complété par l'enfouissement des réseaux. Puis ce fut celui de l'église qui a pu bénéficier de subventions nouvelles et être mené à terme et un peu plus même.
L'essentiel des efforts a pu alors se porter sur le financement et la construction de la mairie, cela a déjà été longuement détaillé. Nous avons été totalement transparents sur ce gros dossier. Enveloppe tenue, subventions attendues confirmées, réalisation à hauteur d'une commune de plus de 1000 habitants. N'oublions pas que la commune est le premier étage de notre démocratie, qu'elle se doit d'affirmer ce rôle. Gambetta disait même que les communes étaient les « entrailles » de la république, en d'autres mots, sa source de vie.
Mais tout au long et à coté de ce projet ont été réalisés d'autres travaux lourds de voirie : Le Zouave, des compléments à Vourzac, Farreyrolles, le plus lourd, qui attendait depuis plus de dix ans et Coyac l'an dernier. De la même façon, des chemins ruraux ont été consolidés par notre équipe technique, notamment après les pluies de 2020, même si nos gars ne peuvent tout traiter en temps réel pour les chemins que les troupeaux ne fréquentent plus. Des fossés et des traversées d'eaux pluviales sont faits et refaits très régulièrement par cette équipe, à Eyssac, Lonnac, Mezeyrac, Coyac…. Il n'est pas inutile de préciser que les travaux de voirie sont des travaux d'infrastructures qui sont habituellement peu aidés par nos partenaires, et donc restent très onéreux pour la commune.
Comme je m'y étais engagé, les assemblées de Coyac et de Farreyrolles ont pu aussi bénéficier de travaux d'amélioration, ceci afin de faciliter la convivialité. Notre équipe a reconstruit la fontaine à Driaudes. Elle a aussi installé les nouveaux jeux d'extérieurs à l'école.
La réalité nous a obligé à travailler à remettre de l'ordre et de la décence au cimetière. Je salue ici la qualité et l'efficacité de l'équipe qui a conduit ce projet utile pour des dizaines d'année devant nous.
Et bien évidemment c'est aujourd'hui les travaux de la place qui vont conclure une réelle attractivité pour notre centre-bourg, et là aussi, dans l'enveloppe avec les subventions espérées, malgré un Etat qui devient très chiche. L'église va aussi bénéficier de nouvelles interventions de maintenance, là aussi avec des contributions de partenaires –Fondation du Patrimoine, Département, Région.
Tout cela ce sont des travaux qui se voient. Il y a ce qui se voit moins, s'oublie ou qui relève de l'organisation.
C'est le cas par exemple de l'installation d'écrans dans les salles de classe, modernisant l'intervention des enseignantes. C'est tout le travail fait au sein de la commission rurale pour établir la liste des biens de sections et communaux puis leur gestion en toute équité et légalité. C'est aussi la gestion du site internet, de Panneau Pocket et du bulletin municipal par la commission communication : autant de services à la population qu'il faut entretenir au fil des jours et des mois. C'est maintenant la relance de la bibliothèque avec une nouvelle équipe qui prend en charge une délégation claire de Service Publique et s'attelle à promouvoir la lecture chez les enfants.
C'est encore l'investissement de notre présence à l'Agglo du Puy, au SIVOM, à l'entente pour la cantine, ou au centre de loisirs, à la DEA, au SEMEV….. cela pour faire en sorte que la commune existe, propose et ne soit pas cantonnée à un rôle de financeur muet.
L'actualité de ces jours-ci, en plus de la place, c'est aussi la mise en œuvre du projet de transfert du café « le Petit Marché » de M. SOARES à la place de l'ancienne mairie et la récupération des bâtiments qu'il occupe pour notamment faire des appartements en location.
Pourtant tout n'a pas été parfait : Par exemple, le développement du photovoltaïque sur la salle s'est révélé impossible. Et l'incendie de la Chartreuse a dissuadé d'une telle installation pour l'instant sur l'école. Et chacun pourra trouver que le devant de sa porte ne reçoit pas l'attention qu'il mériterait.
Je ne suis pas de ceux qui considère que l'intérêt général pour lequel nous devons œuvrer en tant que municipalité est la somme des intérêts particuliers. Non, c'est une vision d'ensemble de construction d'avenir. Pour autant, il ne s'agit pas d'ignorer et négliger ces contingences particulières et même si nous avons conscience de ne pas avoir tout réglé de celles-ci, nous ne nous en sommes jamais détournés et réglons sans cesse de ces petits ou gros problèmes. Même si sur le lot il y a des retardataires.
Tout cela, j'ai bien conscience que ce n'est pas le fait du seul maire. C'est le fait des équipes, au premier rang desquelles agissent nos agents, administratifs, techniques ou scolaires. Des équipes avec les adjoints, l'ensemble des élus et des membres des commissions, comme du CCAS ou de la bibliothèque.
Et enfin c'est avec le soutien de la population, celle qui nous a élus, celle qui a participé aux réunions publiques, celle qui nous rend visite en mairie ou avec laquelle nous avons des échanges fructueux lors des rencontres conviviales. Nous nous sommes enrichis de ces échanges, même modestes.
J'ai donc en cette fin de mandat un grand sentiment de reconnaissance envers tous ces acteurs et je tiens à vous remercier de ce temps passé pour la vie communale, la vie publique. Merci mille fois !
Et que la commune de SANSSAC continue à se tourner avec dynamisme et avec la participation de chacun vers son avenir.

J.-Y. Béraud

État civil

NAISSANCES



- **Forestier Gabriel**
22 juin, Coyac

- **Veysseyre Lùna**
31 juillet, Le bourg

- **Mathieu Esmée**
2 août, Le bourg

- **Soler Lonni**
17 juillet, Lonnac

DÉCÈS

- **Gérenton Charles**
20 Juin

- **Rocher Roger**
29 juin

- **Jouve Christian Julien Alphonse**
13 novembre

- **Eymard Rose Marie-Jeanne** *épouse Amiguet*
20 novembre

Sous réserve des informations communiquées à la mairie au 31 décembre 2025 et autorisations accordées

Délibérations du conseil municipal

L'intégralité des délibérations peut être consultée en mairie ou sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : https://sanssacleglise.fr/

SÉANCE DU 11 JUIN 2025

2025-025 : Adoption du procès-verbal des décisions du 25 avril 2025.
2025-026 : Validation d'une demande de fonds de concours GEPU rue des Pradeaux.
2025-027 : Rétrocession du bassin de rétention du lotissement route de Saint-Rémy à la commune.
2025-028 : Nombre et répartition des délégués à la communauté d'agglomération à compter du renouvellement des conseillers municipaux.
2025-029 : Décision modificative n° 1 du budget de la commune.

SÉANCE DU 25 JUILLET 2025

2025-030 : Adoption du procès-verbal des décisions du 11 juin 2025.
2025-031 : Validation de la fin de la procédure et reprise des concessions.
2025-032 : Vente de la parcelle AA 66 au bourg (ancienne mairie).
2025-033 : Cession de terrain impasse de la mairie.
2025-034 : Subvention exceptionnelle à l'association « Les Amis de Farreyrolles ».
2025-035 : Demande de subvention au Département dans le cadre des amendes de police pour Coyac.
2025-036 : Choix des entreprises pour l'aménagement de la place.

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2025

2025-037 : Adoption du procès-verbal des décisions du 25 juillet 2025.
2025-038 : Autorisation immédiate de rétrocession de la voirie du lotissement route de Saint-Rémy à la commune.

SÉANCE DU 31 OCTOBRE 2025

2025-039 : Adoption du procès-verbal des décisions du 26 septembre 2025.
2025-040 : Autorisation d'achat d'un tracteur.
2025-041 : Autorisation d'achat de sanitaires publics.
2025-042 : Avenant n° 3 au marché de travaux n° 20191900001 de l'agence Zeppelin Architectes et AVP BEMO, cotraitant dans la mission d'études et de maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la place de l'église.
2025-043 : Modification des statuts de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay.
2025-044 : Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention et le contrat dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens pour la bibliothèque.

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2025

2025-045 : Adoption du procès-verbal des décisions du 31 octobre 2025.
2025-046 : Délégation de service public pour la bibliothèque.
2025-047 : Approbation du rapport de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement.
2025-048 : Approbation du rapport de la SPL.
2025-049 : Mandatement des factures d'investissement.
2025-050 : Participation aux frais de la classe ULIS.
2025-051 : Participation exceptionnelle pour la classe transplantée.
2025-052 : Adhésion à la convention de participation du CDG 43 et montant de la participation de la collectivité.
2025-053 : Achat des parcelles AA 200, 210 et 211 au bourg.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2025

2025-054 : Adoption du procès-verbal des décisions du 28 novembre 2025.
2025-055 : Retrait de la délibération 2025-043 du 31/10/2025 concernant les modifications des statuts de la communauté d'agglomération.
2025-056 : Repositionnement du conseil municipal sur les modifications des statuts de la Communauté d'Agglomération.
2025-057 : Retrait de la délibération 2025-040 du 31/10/2025 concernant l'achat d'un nouveau tracteur et la reprise de l'ancien.
2025-058 : Modification du montant de la reprise du tracteur.
2025-059 : Demande de subvention DETR pour des travaux de voirie à Vourzac.
2025-060 : Complément à l'autorisation de la vente de la parcelle AA 66.
2025-061 : Échange des parcelles AA 78 et AA 63 avec M. REDER Guillaume.

CCAS

ATELIER SOMMEIL

Parce que préserver sa santé et rester autonome le plus longtemps possible est essentiel, l'ARSEPT propose différentes actions animées par des professionnels. Le CCAS a donc choisi un atelier sur le thème du sommeil.

Il s'est déroulé en 6 séances de 2 heures au cours desquelles les participants ont appris à mieux connaître leur sommeil et être capable d'identifier les éventuels troubles et perturbations.

Chaque séance abordait un aspect différent du sommeil, à savoir comprendre les mécanismes du sommeil, les évolutions au cours de la vie, ses différentes fonctions.
Nous avons également identifié les causes et conséquences des troubles du sommeil.
Les deux dernières séances ont abordé les moyens d'améliorer son sommeil, d'identifier ses ennemis, d'adopter les gestes et habitudes pour bien dormir.
La dernière séance a été ponctuée par un temps de relaxation.



Un grand merci à Isabelle notre sympathique animatrice.

LE REPAS DES AINES DU 11 NOVEMBRE – COLIS CADEAUX

Rendez-vous incontournable de nos aînés le 11 novembre : le traditionnel repas offert par le CCAS.
Ce moment convivial et gastronomique a réuni 120 personnes cette année.

Julien Bonhomme, traiteur de Saugues et toute sa sympathique équipe a fait vibrer nos papilles. Nous avons retrouvé Betty une animatrice hors pair, qui a su mettre une ambiance du tonnerre et donner une dynamique à cet événement. Il faut dire que nous avons de vrais talents parmi nos aînés !

En parallèle de cet événement, le CCAS n'oublie pas les personnes de 80 ans et plus qui ne peuvent pas participer au repas en leur offrant un colis cadeau. 50 colis on été confectionnés par Aurélie des Halle du Goût de Chaspuzac avec des produits locaux comme à l'accoutumée.











LES BÉBÉS DE L'ANNÉE 2025

Cette année la commune a accueilli 6 chérubins : 3 filles et 3 garçons.
Bienvenue à Solène, aux 2 Gabriel, Lùna, Esmée et Lonni. Sans oublier Mathéo né en fin d'année 2024.

Un cadeau de bienvenue leur a été offert par le CCAS au cours de la cérémonie des vœux du maire le 18 janvier.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2025

Mémoire partagée et transmission des valeurs républicaines

La commune de Sanssac-l'Église a commémoré, le 11 novembre 2025, l'Armistice de 1918 lors d'une cérémonie solennelle rassemblant élus, représentants des associations d'anciens combattants, porte-drapeaux et habitants.
Ce moment de recueillement collectif a permis d'honorer la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France, tout en réaffirmant l'attachement de la commune aux valeurs de paix, de liberté et de citoyenneté.

À 11 heures, heure symbolique marquant le cessez-le-feu du 11 novembre 1918, la cérémonie a rappelé la fin de quatre années de combats d'une violence inouïe, qui ont profondément marqué l'histoire de notre pays.
La lecture du message officiel des ministres chargés des Armées et des Anciens combattants a souligné le sens de cette journée nationale : rendre hommage aux sacrifices consentis, mesurer le prix de la liberté et transmettre la mémoire aux générations futures.

Depuis 2012, la commémoration du 11 novembre ne se limite plus à la seule Première Guerre mondiale. Elle rend hommage à l'ensemble des « Morts pour la France », qu'ils soient tombés lors des conflits mondiaux, des guerres de décolonisation ou au cours des opérations extérieures contemporaines.

Cette dimension élargie rappelle que l'engagement et le sacrifice des soldats français traversent les époques, portés par les mêmes valeurs de courage et de fidélité à la République.

La cérémonie 2025 a pris une dimension particulière grâce à la participation des plus jeunes. Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Michel Pignol ont préparé et enregistré des messages autour des notions de tolérance et d'intolérance, diffusés à l'occasion de la cérémonie. Par leurs mots simples et sincères, les enfants ont rappelé combien ces valeurs sont essentielles pour prévenir les divisions et construire une société fondée sur le respect et le vivre-ensemble.



Cette prise de parole a illustré avec force le rôle central de l'école dans la transmission de la mémoire et des principes républicains.

Elle a également montré que le devoir de mémoire n'est pas figé dans le passé : il se nourrit du regard des nouvelles générations, appelées à devenir à leur tour des citoyens éclairés et responsables.

Au pied du monument aux morts, la cérémonie s'est conclue dans un esprit de recueillement et d'unité. Gardiens de la mémoire des disparus, les participants ont aussi réaffirmé leur responsabilité envers les vivants : défendre la paix, refuser l'oubli et transmettre, de génération en génération, le sens de l'engagement et le prix de notre liberté.







Relance des travaux à l'église

Depuis 1905, les églises sont propriété des communes. Pour nous, c'est même notre bâtiment le plus volumineux et le plus ancien, et par là son entretien en est le plus dispendieux.

Les travaux de 2020 initiés par la municipalité précédente et conduits par l'actuelle équipe avaient permis un rattrapage dans la mise en état. Une nouvelle campagne devenait nécessaire, notamment au regard des infiltrations d'eaux de pluie. Fin 2024 une liste de travaux nécessaires à l'entretien de notre église avait fait l'objet de devis. Restait à trouver les co-financements, notamment au travers de la Fondation du Patrimoine. Une souscription était lancée qui en plus permettait l'accès aux subventions régionales.
En ce début d'année 2026, le plancher espéré de la souscription a été atteint et les fonds de la Région ont été attribués. Cela permet de signer les devis et de planifier les travaux, calendrier à caler entre les travaux de la place et les disponibilités des entreprises. Mais c'est parti !
La souscription reste ouverte, bien sûr : c'est à l'avantage du donateur qui peut réduire ses impôts de 66% de la somme versée et à l'avantage de la commune qui n'a pas besoin de trop impacter ses crédits d'investissement. Et, de plus, à cette souscription est liée « le club des mécènes » qui sera d'autant plus généreux que la souscription l'est aussi. Merci donc aux actuels donateurs…et aux prochains !

L'opération devrait être terminée ce printemps, rendant la place du bourg complètement opérationnelle.





Travaux de la place

Circulation improbable, stationnement aléatoire, bruit des engins : ce sont les inconvénients subis lors de ce chantier de la place. Inconvénients qui s'oublient vite quand on voit les nouveaux profils de cheminements, les emplacements qui seront réservés aux arbres, les bordures et les pavés s'installer.

Notre chantier avance, enfin pourrait-on dire, puisque son lancement a été retardé par des problèmes de livraisons de pavés notamment.
Les premiers retours au regard des perspectives sont prometteurs : bientôt, notre bourg aura une place accueillante, et pas que pour les véhicules, et pas qu'avec du goudron. Un vrai lieu de vie et d'échanges pour notre population, pour les enfants car il y en a qui jouent sur cette place. Un lieu de repos pour tous sous les arbres.

Et à propos d'arbre, la municipalité a repris la suggestion de Madame AMBERT, notre ancien maire, de planter un arbre de la liberté, symbole républicain s'il en est. Cet arbre, un marronnier certainement, sera identifié par des volumes symbolisant les valeurs de notre République : la Liberté entrainant l'Egalité et la Fraternité. Son emplacement au carrefour des espaces de notre centre bourg, de ses bâtiments publics, y sera particulièrement opportun
Et cet ensemble ne peut que constituer une mise en valeur des bâtiments qui entourent notre place jusque dans les ruelles alentour.
Un peu de patience et cette esplanade est bientôt là.

Travaux de voirie à COYAC

La voirie de Coyac a subi un petit ravalement bien nécessaire au mois d'octobre dernier.
La quasi-totalité de la rue de l'Audon a été reprise, à l'exception de la partie située devant l'abribus, l'entreprise en charge des travaux ayant jugé qu'à cet endroit-là, il n'y avait pas nécessité…
Malgré le scepticisme de certains élus quant au bienfondé de ce diagnostic, nous nous sommes fiés à l'expérience de l'entreprise tout en sollicitant néanmoins un devis complémentaire ; le coût trop élevé du devis n'a pas permis d'effectuer les travaux dans la foulée. Il en est de même pour certains accès à des constructions récentes qui nécessitent des travaux plus lourds pour stabiliser l'existant avant de pouvoir goudronner, ce qui ne pouvait être fait dans l'immédiat.

En parallèle, une bordure franchissable a été posée à l'entrée de Coyac, le but étant de dévier les eaux qui s'écoulent de la roche afin d'éviter la formation de plaques de verglas dans ce virage.
Il faut avouer que lorsque les travaux ont été terminés, le résultat n'était pas du tout satisfaisant : la bordure n'était pas à fleur de goudron ce qui rendait le croisement des véhicules difficilement possible sans y abîmer un pneu ou une jante ; la bordure réputée franchissable ne l'était pas en l'absence de remblai entre la roche et la bordure, réduisant considérablement la taille de la chaussée et rendant ce virage finalement plus dangereux qu'auparavant.
L'entreprise a donc été sollicitée pour reprendre ces travaux qui ne correspondaient nullement à ce qui avait été demandé. L'espace entre la roche et la bordure est désormais comblé, la bordure rabaissée au niveau du goudron, ce qui permet désormais de la franchir sans crainte et de se croiser à 2 véhicules pour peu que les véhicules montants veuillent bien serrer un peu leur droite !

École

COURSE DES DROITS DE L'ENFANT !

Tous les élèves du CE1 au CM2 sont allés au jardin Henry Vinay au Puy pour courir avec de nombreux autres élèves. Les droits des enfants étaient à l'honneur, nos écoliers ont parcouru 83 kms à eux tous !

Ces kms s'ajouteront à ceux des autres élèves des autres écoles participantes !
En plus, ils ont bravé les premiers froids.

Bravo à vous champions !







JOURNÉE NAH, NON AU HARCELEMENT !

Toutes les classes de l'école, de la moyenne section au CM2, ont bénéficié d'un cycle de sécurité et motricité à vélo , dans la cour et même sur le parking, sécurisé pour l'occasion.
Code de la route, slaloms, parcours ont jonché le sol. Nous nous donnons RV en juin pour de nouvelles aventures sur chemins et même un aller retour sur Chaspuzac pour les plus grands !









CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les CM1 et CM2 ont enregistré quelques mots sur la tolérance et l'intolérance et les ont partagés avec vous le 11 novembre à 11h Place de l'Eglise à l'occasion de la cérémonie.









UN AIR DE ROI DE L'OISEAU DANS LA COUR.

A l'occasion des fêtes du roi de l'oiseau, les élèves sont venus costumés pour se rendre au Puy et arpenter rues et spectacles !





ACSE

CULTURE EN MOUVEMENT, CŒUR EN FÊTE.

Après le nouvel essor pris par l'association en début d'année 2025 et la désignation d'un nouveau bureau, les chevilles ouvrières d'ACSE ont mis toute leur énergie et leur enthousiasme pour proposer un programme varié, festif et accessible à chacun.





Loto le 27 avril : familles et amis ont rapidement rempli la salle et les heureux gagnants sont repartis avec des lots de valeur.

Chacun a pu apprécier l'accueil convivial et chaleureux réservé par les bénévoles de l'association.
Forte du succès de cette première édition, ACSE vous donne d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 26 avril prochain !

Karaoké le 21 juin : il n'a pas eu le succès escompté, mais ce n'est que partie remise, car les participants ont fortement apprécié cette soirée où chacun a pu pousser la chansonnette, danser jusqu'à tard dans la nuit et célébrer la Musique comme il se doit.

Salon « du pinceau à la plume » les 11 et 12 octobre : L'édition 2025 a accueilli de nouveaux talents (pas moins de 43 exposants) : aux côtés des peintures, photographies et œuvres littéraires habituellement présentées, le public a pu découvrir des objets en céramique, des sculptures, des objets de déco en bois, des bijoux artisanaux…

Les différents artistes ont fait découvrir avec passion leur univers et leurs créations à un public conquis.

Pièce de théâtre le 29 novembre : la troupe de théâtre amateur de SAINT-CHRISTOPHE-SUR-DOLAISON a présenté sa nouvelle pièce « dépêche-toi Bibiche… on va rater l'avion ».

Pendant 1h30, le public (un peu plus de 70 spectateurs) a embarqué pour nombre de péripéties et beaucoup d'humour mêlés de quiproquos et de rebondissements.

L'année 2026 s'annonce riche en évènements. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, que vous soyez visiteur, spectateur, artiste ou même bénévole, la participation de chacun est la bienvenue pour créer du lien, promouvoir la culture et favoriser l'animation de notre commune.

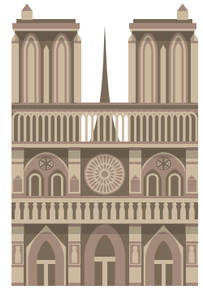
ASCCL

DES NOUVELLES DE L'A.S.C.C.L.

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'EX - CANTON DE LOUDES

La saison 2025/26 a commencé par **un voyage de 5 jours à Paris** :
Sur le trajet une halte dans un site troglodytique d'Indre et Loire a permis de découvrir la rude vie des tailleurs de pierres, pierres destinées à la construction des magnifiques châteaux de la vallée de la Loire.

Le premier jour à Paris fut consacré à la visite de Notre-Dame superbement rénovée, ensuite nos pas nous conduisirent au mémorial de la Shoah puis à l'institut du monde arabe pour découvrir l'exposition « Cléopâtre ». Le lendemain, visite guidée de l'Opéra Garnier puis déambulation libre dans le Musée d'Orsay.
Le quatrième jour : Musée de la Marine, puis Conciergerie et Sainte Chapelle et en fin de journée petite croisière sur la Seine.
Avant de quitter Paris : visite guidée de la basilique Saint Denis, nécropole des rois de France.





L'ASCCL, toujours en recherche de nouveautés, propose depuis septembre **des cours de tennis de table** animés par un intervenant diplômé, dans la salle polyvalente de Loudes.
Ce sont 13 joueurs qui se retrouvent les vendredis à partir de 17 h pour les enfants et 18 h pour les adultes et ados. L'association a acheté 2 tables et 2 autres ont été prêtées par la fédération.

Des places sont encore disponibles (inscription sur place).

Outre ces nouveautés, l'association propose toujours : peinture, badminton, country, loisirs créatifs, informatique, patchwork, conversation anglaise, guitare, multisport pour les enfants.

Ce sont plus de 150 personnes qui profitent de ces activités toutes les semaines. Pour certaines, des inscriptions sont encore possibles. Se renseigner à la permanence du mardi de 16 h à 18 h salle au-dessus de la bibliothèque à Loudes.

Le bureau profite de cet article pour remercier tous les intervenants qui assurent la dynamique des groupes et lance aussi un appel à bénévoles pour venir renforcer l'équipe dirigeante qui n'est constituée que de 4 personnes.

Bonne année à tous et au plaisir de vous rencontrer.



Le fil de Vourzac

LES EAUX DE VOURZAC

Le 07 juin 2025 l'association « Au Fil du Vourzac » a désiré reprendre la visite organisée le mois précédent par le Pays d'Art et d'Histoire avec pour thème l'adduction des sources de Vourzac à la fontaine Crozatier et à l'alimentation de la ville du Puy, ainsi qu'une présentation des moulins.

La visite a commencé à la carrière de Vourzac, site idéal pour une présentation rapide de la géologie, de la formation de la Garde, volcan surtseyien au départ puis en phase terminale strombolienne. Ses dépôts suivis du recouvrement par les coulées du Devès et du creusement de la vallée par le ruisseau expliquent la présence des sources. Celles-ci ne sont que la résurgence d'anciens cours d'eau de plus de 2 millions d'années existant toujours sous les coulées de lave. Elles restituent les précipitations de plus de 30 ans tombées sur le plateau du Velay.

L'intérêt de ces sources avait été pressenti dès 1808 par le préfet Lamothe mais il faudra attendre 1860 pour que le Conseil Municipal du Puy décide de capter ces sources et démarre les travaux en 1863. Il faut dire que pour bénéficier du legs de Charles Crozatier, qui finance la fontaine du Breuil et l'adduction, la commune avait un temps imparti. Le budget de cette adduction comprendra l'acquisition foncière, le dédommagement des propriétaires et fermiers, les frais de justice, les études et travaux.
Puis notre déambulation nous amène à la pointe du village au niveau du premier moulin, propriété de M. Romeuf auprès duquel on devine encore l'emplacement du bief d'alimentation. Dans la plaine, au sein d'une zone de protection grillagée, les captages du pré Ravoux datent de 1922 et les eaux proviennent de sous la Garde à travers les strates du premier volcan.

Tout au-dessus du moulin, après acquisition du terrain Ponsonnet et des droits d'eau un captage de 1880 va être connecté à la conduite des vieilles sources. Mais un syndicat d'une vingtaine d'habitants va creuser une galerie tarissant la source du Puy et alimentant les moulins et les pâturages. Va s'ensuivre des procédures judiciaires avec des épisodes épiques sur le terrain digne d'un roman de Pagnol. Finalement cette « source du Syndicat » sera difficilement acquise en 1955 auprès des habitants.

La promenade redescendant le cours d'eau (dont l'ancien nom est l'Audon) amène le groupe devant les ruines adu « Moulin de la Ville » acheté avec ses droits d'eau par la ville en 1882. Puis c'est Marie-France et Michel Barrès qui nous font découvrir leur moulin où l'on peut voir l'arrivée du bief, mais surtout apercevoir la chute d'eau sur le « rodet » qui entraînait la rotation d'un axe métallique, fournissant ainsi l'énergie aux meules et autres mécanismes au rez-de chaussée au dessus. Quelques croquis permettent de comprendre un système largement répandu mais avec quelques différences dues aux nécessités, usages, destinations locales. Les moulins sont nés avec l'agriculture au Moyen-Orient. Les arabes vont utiliser d'autre énergies (vent, eau) que l'énergie animale pour construire des moulins que l'on va copier au moyen-âge et cribler de droits, redevances, bans. Après la Révolution, la privatisation va assurer la fortune des exploitants de ces moulins avant la concurrence des minoteries. Les neuf moulins vont fermer les uns après les autres jusqu'après guerre et sont aujourd'hui superbement restaurés en résidences, mais les mécanismes ont quasiment disparu.

Arrivés au niveau de la rue du Goulalhou on aperçoit, au-dessus de la route de Sanssac, les « Vieilles Sources » premières captées en 1860 et le pont-aqueduc imposant qui franchit le vallon. Cet aqueduc, à l'époque, traverse le village et file à travers champs en direction de Ceyssac, puis de la ville du Puy en passant par les Brus.

Les promeneurs n'auront que peu de temps, au débouché du pont aqueduc pour jeter un œil sur la configuration géologique au niveau des sources « du lavoir » qui ont été captées en 1956. Le nouvel aqueduc va contourner le village par le nord pour se diriger par réseau enterré vers Chadenac, Ceyssac, les Brus et desservir le réservoir répartiteur de Rozon au-dessus de la ville.

Les visiteurs qui voulaient tout savoir des eaux de Vourzac auront été comblés par la pluie qui s'était invitée, les obligeant à se réfugier à l'assemblée. Là, Gérard guide de la journée, a achevé cette histoire d'eau en développant la chronologie des travaux d'alimentation de la ville à partir d'autres sources du plateau du Velay. Mais, aussi, les échanges entre les natifs du village ont permis de remettre en mémoire des anecdotes sur les conflits engendrés par ces travaux, anecdotes que l'on ne trouve pas dans les archives de la mairie du Puy, mais qui devraient être couchées sur le papier tant elles sont cocasses à postériori. Il n'empêche que le village de Vourzac a acquis une certaine notoriété auprès de la population du bassin qu'il alimente de ses eaux de grande qualité.



FÊTE DES AMIS DE VOURZAC

Le premier week-end de juillet, c'est devenu une tradition, c'est la fête à Vourzac. Après avoir fait cuire les boules de pain de campagne au four banal l'odeur des pizzas nous a chatouillé les narines. Nous les avons partagées en toute convivialité.
Le Lendemain, nous avons accueilli en collaboration avec l'ASCCL la troupe de théâtre « La Mobile Compagnie ». La troupe s'est produite à l'assemblée de Vourzac. La pièce sur le thème des béates était superbement interprétée.

Dans les Assemblées
Une nuit, une jeune femme se réfugie dans une Maison d'assemblée sans savoir où elle est.
Elle y rencontre une Béate, la première de cette assemblée, porteuse de mémoire et d'histoire.
Se noue alors un dialogue entre elles où l'histoire de chacune va éclairer celle de l'autre.
À travers ces deux parcours, Dans les assemblées aborde également la condition des femmes, passée et présente.

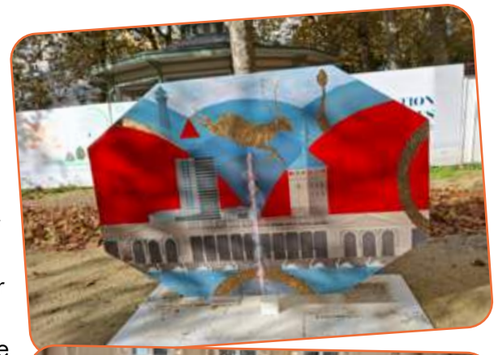




JOURNÉE DÉCOUVERTE VICHY

Le dimanche 26 octobre les adhérents du fil du Vourzac se sont rendus à Vichy, ville inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2021.

La journée a débuté sur le thème « La pastille Vichy 200 ans déjà ». De sa création par le chimiste Jean-Pierre - Joseph d'Arcet en 1825 à sa commercialisation et à sa consommation mondiale la pastille Vichy est devenue incontournable.



Ensuite à bord du petit train ce fut la découverte des 2000 ans d'histoire de cette ville. Depuis les romains amateurs de thermes en passant par Napoléon trois et l'impératrice Eugénie accompagnés de nombreuses célébrités, cette visite nous a plongé au cœur même de cette ville et de ses sites touristiques. Aujourd'hui Vichy se développe autour de son magnifique plan d'eau.
Après un repas au restaurant la journée se terminait par le magnifique spectacle « Vichy pétille ».
Ce spectacle est une véritable machine à remonter le temps de l'époque romaine à Napoléon III en passant par les années folles ou encore les heures sombres de Vichy. Nous avons admiré les chorégraphies endiablées, les costumes à paillettes, la chanteuse à la voix envoûtante : un pur moment de bonheur.



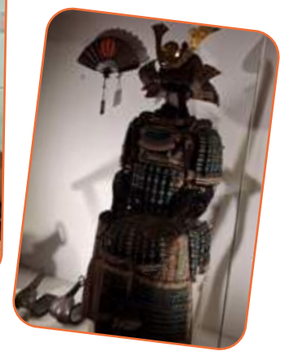
VISITE GUIDÉE EXPOSITION JAPON ARCHIPEL DES ARTS

Le samedi 15 novembre nous avons embarqué pour le pays du soleil levant depuis le musée Crozatier, au travers de l'exposition Japon archipel des arts.
Sous la houlette de notre guide Gérard Mazoyer nous avons découvert porcelaines, statuettes d'ivoire, laques saupoudrées d'or, armures de samouraï, vases argentés, kimonos de soie. Tous ces trésors témoignent d'une civilisation captivante.

Des créations contemporaines aux trésors du 16ème siècle, tous ces objets nous ont permis de découvrir les traditions japonaises telles que la cérémonie du thé, les arts martiaux, les mangas, tout un art de vivre tellement différent du notre et tout en raffinement.
Encore une fois ce fut une belle découverte.







ATELIER DÉCO NOËL

Pour quelques passionnées de déco cet atelier est également devenu une tradition, et cela fait partie des festivités de Noël.

Cette année nous avons confectionné le traineau du père Noël, accompagné de son sapin. Pendant que certaines étaient à la découpe de cartons d'autres collaient, certaines peignaient et tout ceci dans la bonne ambiance que sait créer notre coach Marie-France.
Comme d'habitude l'après-midi s'est terminé autour de la bûche et des chocolats.





☑ Le repas estival de Farreyrolles !

C'est toujours avec grand plaisir que les habitants de Farreyrolles se retrouvent pour leur repas estival fin août.

Le dimanche 24 août 2025, une quarantaine de personnes avait répondu présent pour discuter autour de l'apéritif et se régaler d'une délicieuse paëlla. L'an dernier, le plat typique espagnol avait fait l'unanimité, alors l'association a décidé de remettre le couvert, expression, on ne peut plus, de circonstance !



Après la marche digestive ou le concours de pétanque, la plupart des convives sont restés pour prolonger les festivités et partager ensemble le sarrasou du soir.
Enfin, le bureau des amis de Farreyrolles tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont fait une donation, pour aider l'association à régler les factures de fonctionnement de l'assemblée. Ces dons nous permettent de pouvoir continuer à proposer des repas à un prix raisonnable pour tous.

D'ailleurs, nous vous attendons nombreux, pour les traditionnelles tripes du mois de mars, qui cette année auront lieu le 22 mars.



Comité des Fêtes

RETOUR SUR LA VOGUE

Cette année était un peu particulière puisque c'était le retour (attendu) de l'événement au cœur du village.



Les festivités ont commencé dans la bonne humeur, vendredi 8 Août, avec la vente de pizzas au four banal.

Samedi après-midi, belle participation au concours de boules qui a vu s'affronter 72 doublettes puis la journée s'est terminée par un grand bal à la salle socio-culturelle. Beau succès pour toutes ces activités du vendredi et samedi qui étaient organisées par le dynamique groupe des jeunes de Sanssac "l'Amalgame".

La journée du dimanche a commencé à 4h au four du village avec une équipe de volontaires autour de Laurent Meyras, Jacques et Jean Paul Coste. 180 boules de pain croustillantes et délicieuses ont été très appréciées des amateurs de bon pain venus nombreux.



A 6h, de nombreux exposants avaient déjà installé les stands du vide grenier. Les premiers visiteurs ne tardèrent pas à arriver pour dénicher l'objet convoité. A 10h les rues, envahies de chineurs et promeneurs, connaissaient une animation exceptionnelle. Quel plaisir de retrouver une telle ambiance dans le village !

Il faut préciser que, pour ajouter à la beauté de l'événement, l'APE de l'école Michel Pignol, sous la houlette d'Angélique et Céline, nous a présenté un défilé de vélos fleuris à la grande joie des jeunes cyclistes et des spectateurs.

Si le four banal a connu une belle affluence tant avec les piz- zas du vendredi qu'avec les boules de pain le dimanche, un autre "point chaud" très attrayant lui aussi, se situait autour du bar "le petit marché". A 11h30 "le groupe folklorique Sanssac" nous a offert un spectacle fort apprécié sur un espace scénique improvisé devant le bar. Très belle prestation fortement applaudie avant la dégustation d'une excellente paëlla servie par Mickael et son équipe dans un climat de fête et de convivialité.
En soirée, le feu d'artifice offert par la municipalité a clos de belle manière ces trois jours de fête.

Belle réussite pour ces trois journées planifiées en parfaite collaboration entre "l'Amalgame", le comité des fêtes, l'APE de l'école Michel Pignol, le groupe folklorique et le bar "le petit marché" sans oublier la municipalité qui nous a apporté son total soutien.

Merci et félicitations à toutes ces associations, participants et bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de ces journées.

Rendez-vous à l'été 2026 pour d'autres festivités.

SOIRÉE BEAUJOLAIS

Comme à l'accoutumée, la soirée du 3ème jeudi de Novembre est réservée à l'arrivée du vin nouveau venu du nord du lyonnais. "Beaujolais village", "Beaujolais nouveau", quel que soit l'appellation, la sortie du vin primeur, toujours très attendue, semble ponctuer l'approche de l'hiver. Cet événement, bien ancré dans les traditions françaises, est synonyme de fête et convivialité. À Sanssac les amateurs étaient venus nombreux au rendez-vous annuel pour déguster le beaujolais 2025 accompagné d'excellentes charcuteries, lentilles et fromage.

La soirée s'est déroulée sous le signe de l'amitié et de la bonne humeur ; c'est l'occasion de passer une belle soirée entre amis, de revoir des connaissances qu'on n'a pas vues depuis l'an dernier ou tout simplement pour le plaisir gustatif, d'autant que cette année le millésime était de bonne qualité (d'après les commentaires des consommateurs avisés). Sans perdre de vue qu'il ne faut pas en abuser, chacun a pu apprécier le nectar à la robe pourpre et aux arômes fruités.



Le comité des fêtes se réjouit de la belle réussite de la soirée et remercie les participants et les bénévoles qui ont contribué au succès de l'événement.

A très bientôt et tous nos vœux pour l'année 2026.

L'Amalgame

L'association des jeunes de l'Amalgame a renouvelé la traditionnelle vogue.
Les festivités ont débuté le vendredi soir avec une vente de pizzas qui a rencontré un beau succès. Cette première soirée a permis de lancer le week-end dans une ambiance chaleureuse et gourmande.

Le samedi après-midi, l'Amalgame a proposé un concours de pétanque, réunissant de nombreux participants dans un esprit de partage et de bonne humeur. La journée s'est poursuivie en soirée avec un bal, qui a permis à chacun de profiter d'un moment festif et convivial jusqu'au bout de la nuit.

Enfin, le dimanche, à l'occasion des feux d'artifice, les jeunes de l'association ont assuré la tenue de la buvette, offrant rafraichissement et convivialité aux nombreux spectateurs venus admirer le spectacle.

Les jeunes remercient toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de tout le week-end.



Association des Parents d'Élèves (A.P.E)

Les membres du bureau de l'A.P.E souhaitent à toutes les familles une très bonne année et surtout une excellente santé.



Pour cette année scolaire, l'Association des Parents d'Élèves compte 65 familles adhérentes, représentant 89 enfants. Le bureau, élu en septembre, reste pleinement mobilisé et dynamique afin d'organiser diverses manifestations dont les bénéfices permettent de financer les sorties et voyages scolaires.

Depuis la rentrée, l'A.P.E a déjà contribué au financement de plusieurs actions : ateliers Roi de l'Oiseau, sorties cinéma, transports en bus, ainsi qu'une participation de 150 € par classe, soit 600 €, pour l'achat de jeux à Noël.
De nombreuses opérations ont également été menées avec succès : ventes de pizzas et bières, bourse aux jouets, opération sapins, chocolats Jeff de Bruges, bûches glacées, miel et pains d'épices.

Manifestations à venir :
- Opération Épiphanie (brioches et galettes des rois)
- Repas tripes le 1er février (sur réservation), avec vente de boules de pain : bons disponibles au Petit Marché.
- Bal du carnaval le 7 mars (nouveauté – repas sur réservation, réservé aux familles)
- Marché de printemps le 10 mai où une benne sera à votre disposition pour récupérer votre ferraille : pensez à la conserver jusqu'à cette date.
- Kermesse de fin d'année le 19 juin

L'ensemble de ces actions permettra notamment de financer les voyages scolaires, dont le séjour aux Estables prévu les 26 et 27 mars pour les classes de CP, CE1 et CE2 (environ 38 élèves soit 50€/enfant pour un coût de 1900€ pour l'A.P.E.

L'A.P.E remercie chaleureusement la commune pour son soutien, ainsi que l'ensemble des habitants et des familles pour leur participation et leur générosité, qui contribuent au succès de ces actions, au nom de tous les enfants.

Lous Dansairs de Magarand



Le groupe folklorique poursuit son chemin malgré quelques difficultés rencontrées dues aux aléas de la vie. Après une fête de Sanssac appréciée, le groupe a été sollicité par plusieurs EHPAD. Avec notre complicité et l'instant d'un après-midi, de nombreux résidents ont pu revivre un peu de leur jeunesse. Tous ces visages rayonnants sont source de motivation, tout comme le thé dansant réussi au mois de mars et qui en appelle un autre. Ce sera le dimanche 28 mars : retenez d'ores et déjà la date.

Après une petite pause, nos répétitions reprennent le vendredi 16 janvier, salle habituelle. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas, jeunes ou moins jeunes seront les bienvenus.

Yoga

La saison 2025-2026 a débuté le 9 septembre, à la salle de motricité de l'école « Michel Pignol », les mardis et jeudis de 19h30 à 21h.

L'effectif est en légère baisse, avec 42 inscrits. Il est composé de personnes de tout âge avec des ancienneté de pratique très variables, mais avec une majorité féminine.

Le 18 novembre s'est tenue l'Assemblée Générale.
Le bureau a présenté le bilan moral et financier de la saison 2024-2025.
Il a été décidé, à l'unanimité, que l'association ne ferait exceptionnellement pas de don cette année ; afin de maintenir un équilibre financier.
La participation des adhérents est de 110 € / an, une cotisation inchangée depuis plusieurs années.
Ce tarif reste hyper compétitif par rapport à la qualité et la durée des cours (1h30mn) dispensés par notre professeur Daniel BOUDOUL.

Les activités habituelles sont maintenues avec :
- La Galette le mardi 27 janvier 2026.
- La sortie de fin de saison le dimanche 7 juin 2026 (la destination reste à définir)



Bibliothéque

DE NOUVEAUX LOCAUX

La Bibliothèque de Sanssac a déménagé depuis début novembre au cœur de l'école communale au niveau du parking du personnel. Elle vous propose un large choix d'ouvrages allant du roman au documentaire en passant par les mangas et bien sûr les albums pour enfants.
Cette liste est non exhaustive puisque travaillant en étroite collaboration avec la Bibliothèque Départementale, elle peut vous obtenir l'ouvrage que vous aimeriez lire et qui n'est pas encore dans ses rayons.
La nouvelle équipe de bénévoles composée de Marie-Claude, Nicole, Christiane, Hélène et Isabelle a rejoint Pascaline une ancienne bénévole de l'équipe précédente. Ferventes lectrices, elles sont disponibles pour vous orienter dans vos lectures.

L'inscription à la Bibliothèque est gratuite, il ne vous reste plus qu'à venir nous rencontrer. Ouverture les mardis de 16h30-18 h et les mercredi de 14 heures à 15 heures.

CONCOURS DE DESSIN

A l'occasion des vœux de la mairie la Bibliothèque de Sanssac l'église a organisé un concours de dessin en collaboration avec les enfants de l'école du village.
Ces dessins ont été affichés et 3 d'entre eux ont été plébiscités par les personnes présentes. Ils ont été récompensés par un bon d'achat.





Buena Onda

Le Buena Onda Festival est de retour pour une 9e édition explosive à Sanssac-l'Église ! Deux jours de fête, de musique et de convivialité vous attendent à la salle socioculturelle pour un week-end placé sous le signe du partage, de la bonne humeur et de la découverte.

UN WEEK-END FESTIF ET FAMILIAL

Fidèle à son ADN, le festival proposera une programmation riche et accessible à toutes et tous :

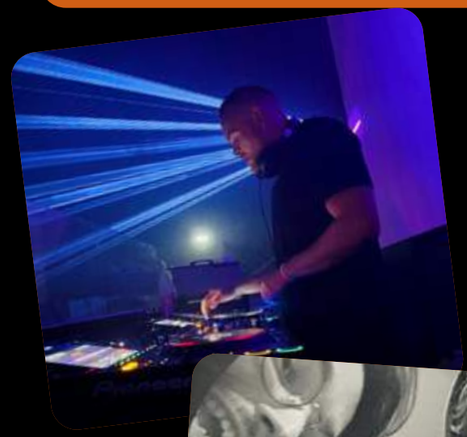
- concerts live
- tournois sportifs & pétanque
- animations pour enfants
- foodtrucks & douceurs gourmandes

Un événement pensé pour réunir petits et grands dans une ambiance chaleureuse et festive.
Une programmation musicale éclectique et solaire



Vendredi 22 mai 2026
19h30 – 20h30 : Warm up DJ CHUIN
20h30 – 22h00 : LOOPZILLA (Groove Funk & Rock)
22h30 – 00h00 : GROUMPF (rock psyché, pop dansante & techno frétillante)
00h00 – 02h00 : DJ CHUIN (Dub Sound System)









Samedi 23 mai 2026
Scène Tremplin – après-midi
14h30 – 16h00 : ANNAGRAM
16h00 – 17h30 : BEER BANG
17h30 – 19h00 : NOISE AND DUST
19h00 – 20h30 : BATUCADA

Grande Scène – soirée
20h30 – 22h00 : FOUGAOU – un feu de joie pour les cœurs et les esprits
22h00 – 22h30 : New Dynastie (Hip-Hop / Breakdance)
22h30 – 00h00 : SOLAR PROJECT – Afro-Pop feel-good et énergie solaire
00h00 – 02h00 : DJ MABOY (House Music)

Entre musiques enivrantes, moments de danse, animations et découvertes culturelles, le Buena Onda Festival 2026 s'annonce comme un rendez-vous incontournable du printemps en Haute-Loire.

Rendez-vous les 22 et 23 mai 2026 à Sanssac-l'Église pour un week-end inoubliable !
Prends tes places ICI : https://www.helloasso.com/associations/buena-onda/evenements/festival-buena-onda-2026

Red Buell Racing



En termes de festivités, Red Buell Racing après la soirée grenouilles du mois d'avril avait organisé une soirée dansante en octobre sur le thème « comme dans les années 80 ».
Cette soirée fut une réussite grâce à tous les participants, venus pour la plupart vêtus ou déguisés comme à l'époque en apportant sourires et bonne humeur. Soirée ou une Sanssacoise est repartie avec le deux roues des années 80 de la tombola.

Adieu 2025……..meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026, qu'elle apporte à tous la santé et la prospérité.

Après une année intense, Matt termine le championnat Protwin à une très belle 2ème place sur 20 dans sa catégorie et une 8ème place sur 40 au classement général. Il montera par 6 fois sur 10 courses sur le podium.

2026 s'annonce plus compliquée, Matthieu souhaite changer de championnat en participant à l'Ultimate cup moto et aller se mesurer avec d'autres motos de 1000 cm³ sur des circuits où il n'a jamais roulé comme le circuit de Magny-cours (58) célèbre pour être, il y a quelques années, la manche française de Formule 1. Le circuit très technique et impressionnant de Ledenon (30), seul en France à avoir un sens de rotation inverse aux aiguilles d'une montre. Le circuit du Val de Vienne, Le Vigeant (86) avec une longue ligne droite et sa haute vitesse. Le circuit de Nogaro (32) avec deux lignes droites et deux parties très sinueuses. La finale sera disputée sur le mythique circuit du Castelet (83), le seul où Matthieu a déjà couru.

A suivre…



Prenez note, cette année 2026 aura deux manifestations à la salle socioculturelle de Sanssac l'église, la traditionnelle soirée « grenouilles » le 11 avril 2026, et une soirée dansante sur le thème d'Halloween le 31 octobre 2026.

Merci à tous pour votre participation et votre soutien.

A bientôt. Gazzzz

Contacts :
06 16 24 45 16
06 27 70 09 24
redbuellracing43@gmail.com
FB @matthieu laporte
insta @red buell racing team



Bonjour à toutes et à tous,

En cette fin de mandat, nous tenons à vous adresser nos meilleurs vœux pour 2026
Notre rôle d'élus minoritaires a été de veiller à la bonne gestion de notre collectivité.
Ce mandat s'achève sur un constat : les règles électorales limitent fortement la représentativité de l'opposition. Avec 3 représentants sur 15 conseillers municipaux, la disproportion numérique au sein du conseil municipal a trop souvent réduit notre rôle à celui de simples spectateurs, rendant les votes quasi systématiquement acquis d'avance à la majorité. Malgré ces difficultés nous sommes fiers d'avoir contribué au débat démocratique et porté votre voix.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez témoignée durant ces six années.Que 2026 vous apporte joie et sérénité.
Nous restons, comme toujours, à votre entière écoute.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : bienvivreasanssac@gmail.com

Bien à vous

Les conseillers de la liste Bien Vivre à Sanssac, Corinne Giraud, Cyrille Jacques, Stéphane Guilhot



L'ATELIER DE FRANCINE



Bonjour,

Je m'appelle Nolwenn, et après huit années vécues ailleurs, me voici de retour dans la commune où j'ai grandi, là où chaque chemin, chaque arbre et chaque saison me sont familiers. Revenir ici, c'est comme retrouver un souffle qu'on croyait oublié : un rythme plus simple, plus vrai, et l'envie de m'y réancrer pleinement.

Si je reviens, c'est aussi avec un projet que j'ai fait naître en Bretagne en 2023 et que je porte désormais dans mes valises : l'Atelier de Francine. C'est un atelier un peu particulier, né d'un amour profond pour la laine de nos moutons, cette matière généreuse, chaude, vivante… et pourtant trop souvent laissée de côté, dévalorisée ou jetée.

J'ai choisi, moi, de la remettre au centre.
De la trier à la main, de la transformer avec patience, et de lui redonner toute sa noblesse. Dans mes mains, elle devient bijoux, accessoires, objets du quotidien et petites créations poétiques. Elle devient un pont entre les paysages que j'aime et le savoir-faire que je défends : un artisanat simple, local, respectueux de la terre et des personnes.

Aujourd'hui, j'aimerais tisser ici un nouveau réseau, un nouveau chapitre.
Rencontrer les éleveurs dont je pourrais valoriser la laine. Échanger avec les habitants, les créateurs, les curieux.
Faire découvrir la douceur d'une matière que nous côtoyons sans souvent la regarder vraiment.

J'aimerais que mon atelier s'ancre dans ce territoire, un peu comme un fil discret mais solide, celui qui relie les gestes d'hier à ceux que nous inventons pour demain. Un fil qui raconte que la ruralité est pleine de ressources, de beauté, de matières oubliées qui n'attendent qu'une main pour reprendre vie.

Si vous souhaitez me rencontrer, discuter, partager une idée ou simplement jeter un œil à ce que je fabrique : ma porte est ouverte, et je serai ravie de faire connaissance.

Au plaisir d'écrire la suite ici, avec vous.
Nolwenn, de l'Atelier de Francine

Mail : latelier-de-francine.sumupstore.com





VIE PRATIQUE

MAIRIE
Du lundi au vendredi : 8h-12h
04 71 08 64 43
mairie@sanssacleglise.fr
Rencontre avec les élus sur rendez-vous tous les jours de la semaine.

BIBLIOTHÈQUE
Mercredi : 14h à 15h

DÉCHETTERIE (ZONE DE FATAÏRE)
Lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14 h à 17h sauf le mercredi : ouverture seulement de 14h à 17h
Fermeture le dimanche

TRANSPORT À LA DEMANDE
Réservation impérative auprès de la boutique TUDIP au 04 71 02 60 11
Mercredi : aller à 14h15 et retour à 17h45
Samedi : aller à 8h45 et retour à 12h15

TAXI GRAILLE
04 71 74 28 10 / 06 26 47 71 78

EN CAS D'ARRET CARDIAQUE

3 défibrillateurs sont installés sur la commune :
- En face du petit marché
- Ecole de Farreyrolles
- Salle socio-culturelle

NUMEROS UTILES

CABINET INFIRMIER (FARREYROLLES)
04 71 08 64 53

ASSISTANTE SOCIALE DU SECTEUR
Mme Quintin : 04 71 07 41 80

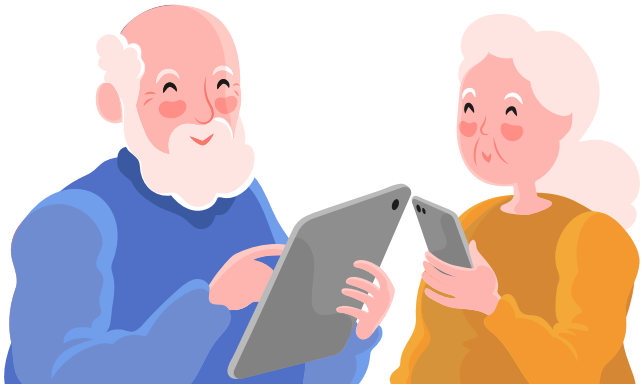
BAR TABAC : AU PETIT MARCHÉ
Mickaël Soares 04 71 02 86 32

EDF PANNE SECTEUR : 09 72 67 50 43

DEA : 04 71 06 62 72

Urgences, qui appeler ?

15	18	17	112
Samu	Pompiers	Police	Urgences



Benoît PAILHES - Stéphane LOUBAT
BPSL énergie
Chauffage - Plomberie
énergie renouvelable
Sanssac-l'Église
Saint-Paulien
06 72 20 33 07

Borelly
MENUISERIES
PVC - BOIS - ALU - MIXTE
Rénovation - Construction - Négoce
43320 SANSSAC-L'EGLISE
04 71 08 63 73
www.borelly-menuiseries.com